

*Paris, le 30 avril 2025*

## **La collecte nette de l'assurance vie atteint les 4 milliards d'euros pour la première fois depuis quinze ans pour un mois de mars**

- À 15,5 milliards d'euros, les cotisations d'assurance vie n'ont jamais été aussi élevées pour un mois de mars.
- La collecte nette s'élève à +4,0 milliards d'euros, atteignant un niveau record depuis quinze ans sur un mois de mars.
- La collecte nette du PER assurantiel sur le mois est en hausse de +15 % par rapport à mars 2024, à 511 millions d'euros.

### **Les cotisations d'assurance vie n'ont jamais été aussi élevées pour un mois de mars**

En mars 2025, les cotisations d'assurance vie s'établissent à 15,5 milliards d'euros, en légère augmentation (+36 millions d'euros) depuis le précédent record de mars 2024. Elles augmentent pour les supports en unités de compte (UC, +8 %) mais reculent pour ceux en euros (-4 %).

Depuis le début de l'année, les cotisations affichent une hausse de +1,9 milliard d'euros par rapport à la même période de l'année précédente, soit +4 %, atteignant 49,8 milliards d'euros. La dynamique concerne essentiellement les supports en UC (+10 %), tandis que les supports en euros sont quasi stables. La part des UC dans les cotisations s'établit à 38 % sur le mois et à 41 % depuis le début de l'année.

Les prestations s'établissent à 11,5 milliards d'euros, en baisse de -0,8 milliard d'euros, soit -6 % par rapport à mars 2024. Elles reculent fortement sur les supports en unités de compte (-12 %), et dans une moindre mesure sur ceux en euros (-5 %).

Depuis le début de l'année, les prestations s'établissent à 35,4 milliards d'euros, en baisse de -9 %, soit -3,7 milliards d'euros. Ce recul touche aussi bien les supports en euros (-2,9 milliards d'euros, soit -9 %) que ceux en UC (-0,8 milliard d'euros, soit -10 %).

### **La collecte nette atteint les +4,0 milliards d'euros pour la première fois sur un mois de mars en 15 ans**

La collecte nette s'élève à +4,0 milliards d'euros, son plus haut niveau pour un mois de mars depuis 2010. Elle est de +3,4 milliards d'euros pour les supports en UC et +0,6 milliard d'euros pour les supports en euros.

Depuis le début de l'année, la collecte nette s'établit à +14,4 milliards d'euros, supérieure de +5,6 milliards d'euros à celle de 2024 sur la même période. Elle s'élève à +13,3 milliards d'euros pour les supports en UC et à +1,1 milliard d'euros pour ceux en euros.

L'encours de l'assurance vie s'établit à 2 025 milliards d'euros à fin mars 2025, en hausse de +3,7 % sur un an.

## Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, 103 000 contrats ont été transformés dans le cadre de la loi PACTE

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2025, le nombre de contrats transformés dans le cadre de la Loi PACTE (hors transferts des contrats d'assurance retraite vers un PER) est estimé à 103 000. Ces transformations représentent un montant de 3,3 milliards d'euros, dont 0,6 milliard d'euros ont été réinvestis en UC.

## L'encours des fonds « eurocroissance » atteint 11,3 milliards d'euros à fin mars 2025

Sur les 3 premiers mois de 2025, les cotisations sur les fonds eurocroissance s'établissent à 584 millions d'euros, en progression de +9 % par rapport à la même période de 2024. 33 000 contrats supplémentaires de ce type ont été souscrits au cours du trimestre portant le stock à 706 000 contrats. Malgré une hausse des prestations qui s'élèvent à 286 millions d'euros sur la période, l'encours progresse et atteint 11,3 milliards d'euros.

## La progression du PER se poursuit

En mars 2025, les cotisations sur le PER assurantiel s'élèvent à 833 millions d'euros, en hausse de +7 % par rapport au même mois de 2024, pour 78 600 nouveaux assurés (+14 % sur un an). La collecte nette s'élève à +511 millions d'euros, en hausse de +15 % par rapport à mars 2024.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers les PER ont concerné 19 400 assurés sur le mois de mars 2025 pour un montant de 345 millions d'euros.

À fin mars 2025, les PER assurantiels comptabilisent 7,2 millions d'assurés pour un encours de 97,4 milliards d'euros, dont 44 % correspondent à des UC. À fin septembre 2024<sup>1</sup>, 11,2 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 118,9 milliards d'euros.

## L'assurance vie finance l'économie productive et l'État

À fin décembre 2024, 63 % des encours de l'assurance vie étaient placés en titres d'entreprises (23 % en actions, 35 % en obligations et 5 % en immobilier d'entreprise). Les obligations souveraines représentaient, quant à elles, 24 % des placements de l'assurance vie.

Selon **Paul ESMEIN, directeur général de France Assureurs** : « *Le succès renouvelé de l'assurance vie, pilier de l'épargne des Français, témoigne de sa solidité et de sa capacité à soutenir la croissance de l'économie au niveau national et européen. Cette dynamique se traduit par des investissements dans l'économie productive, contribuant ainsi au financement des transitions, tout en répondant aux attentes des assurés. À travers l'Union de l'épargne et de l'investissement, nous avons maintenant l'opportunité de renforcer cette synergie et d'ouvrir la voie à une économie européenne plus compétitive, durable et résiliente.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

---

<sup>1</sup> Les données consolidées pour l'ensemble des acteurs du marché (assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles et sociétés de gestion) sont connues avec un décalage de quelques mois.

---

### Contacts presse

**Jean-Baptiste Mounier**  
jb.mounier@franceassureurs.fr  
+33 (0) 6 76 52 26 55

**Camille Bouchat**  
c.bouchat@franceassureurs.fr  
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

**Fédération Française de l'Assurance**  
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

**LinkedIn :** [FranceAssureurs](#)

## À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

---

### Contacts presse

#### Jean-Baptiste Mounier

jb.mounier@franceassureurs.fr  
+33 (0) 6 76 52 26 55

#### Camille Bouchat

c.bouchat@franceassureurs.fr  
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

#### Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

LinkedIn : [FranceAssureurs](#)